

Responsable de milieux d'accueil (h/f/x) francophones

L'employeur

Employant près de 3800 personnes et gérant un vaste réseau scolaire, la Ville de Bruxelles est l'un des plus importants employeurs de la Région de Bruxelles-Capitale.

Vous allez intégrer le service 'Petite Enfance' du Département Démographie. Ce service a pour mission d'offrir au public un accueil de qualité pour les enfants de 0 à 3 ans au sein d'un réseau de milieux d'accueil.

Ce réseau est constitué de 35 entités. Il comprend, pour le rôle linguistique francophone, 29 crèches, 3 pré-gardiennats et 3 haltes accueil soit près de 1185 places et, pour le rôle linguistique néerlandophone, 5 crèches et 1 pré-gardiennat avec un total de 204 places. Il compte près de 550 agents techniques sur le terrain. Chaque milieu d'accueil a pour mission d'assurer un accueil de qualité des enfants accueillis et de répondre aux exigences du pouvoir subsidant (ONE/Kind en Gezin).

Fonction

Missions

Responsable de la bonne marche du milieu d'accueil et de la qualité de travail de l'équipe, vous veillez à garantir le bien-être et l'épanouissement des enfants accueillis dans tous les aspects de leur développement.

Tâches principales

- Vous élaborez un projet d'accueil et le mettez en pratique
- Vous veillez à l'application des directives des autorités concernées
- Vous êtes la personne de contact entre la crèche, le Département de la Démographie et les autres services de la Ville de Bruxelles
- Vous collaborez avec les autres acteurs (assistante sociale, psychologue, médecin)
- Vous faites en sorte que l'enfant évolue dans un environnement à sa mesure, sécurisant, cohérent et stimulant où il peut exercer ses capacités
- Vous assurez la gestion administrative, comptable et logistique de la crèche
- Vous prenez en charge les divers aspects médicaux et de prévention liés à la fonction

Profil

Diplôme : Bachelor/Graduat en soins infirmiers ou Assistant social

Compétences

- Vous résistez au stress, gérez les priorités et êtes flexible
- Vous êtes un bon chef d'équipe et savez motiver le personnel
- Vous restez disponible et à l'écoute
- Vous agissez avec intégrité et professionnalisme
- Vous avez une bonne maîtrise de la communication orale et écrite

Offre

OFFRE

- Un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein
- Salaire mensuel brut : minimum 2884,28 EUR (qui peut être supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures et de la situation familiale)
- Avantages extra-légaux : Chèques repas, abonnement gratuit de la STIB et une intervention dans les frais de transport (SNCB, SNCB, I vélo), possibilité d'une assurance hospitalisation.
- Des formations régulières
- La prise en charge du ticket modérateur par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille, au CHU Brugmann, au CIP, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola)

PROCEDURE DE SELECTION

Envoyez-nous votre candidature au plus tard le 31/03/19 (curriculum vitae + lettre de motivation + copie du diplôme requis). Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.

Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les candidats correspondant au profil seront convoqués à des tests de sélection informatisés et à un entretien de sélection. Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection composé de représentants de la Ville de Bruxelles, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Région flamande. Les compétences comportementales et les compétences techniques.

Une note de synthèse vous sera également demandée décrivant la vision que vous avez du département et de la fonction ainsi que votre motivation à rejoindre la Ville de Bruxelles dans le contexte de la Région de Bruxelles-Capitale tel que décrit sur le site de la Ville de Bruxelles.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Centre Administratif

Département RH – Service Recrutement :

Boulevard Anspach 6 (13ème étage)

1000 Bruxelles

02 279 24 20

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le mercredi jusqu'à 14h

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique ou de nationalité.

Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires concernant la procédure de recrutement que l'intégration au sein de l'administration.

Publiée le:

lun. 7 janvier 2019

Lieu:

Bruxelles

Ville de Bruxelles - Stad Brussel

Boulevard Anspach 6

1000 Bruxelles

Belgique

Téléphone: 02 279 22 11

Url: www.bruxelles.be

Ce site fait usage de cookies. En poursuivant la navigation, vous acceptez l'utilisation de cookies pour permettre la réalisation de statistiques de visite. [En savoir plus](#)

Non je refuse

Oui je comprends